

de Dauphiné
22/04/67

LE DUEL A BIEN EU LIEU

M. DEFFERRE TOUCHE DEUX FOIS SON ADVERSAIRE LE DEPUTE U.N.R. RIBIERE *puis refuse la réconciliation*

Paris, 21 avril. — M. René Ribière, touché par deux fois par l'épée de M. Defferre au cours du duel qui les a opposés à la suite de leur altercation de la veille à l'assemblée nationale, a abandonné la partie. Les deux adversaires ne sont pas réconciliés.

Des 8 heures vendredi matin, le député du Val d'Oise se rendait au Palais-Bourbon. Là, il était pris en charge par le maître d'armes, M. Monjalat qui, au cours de deux leçons successives, l'initiait au maniement de l'épée. A 10 h 30, M. Ribière quittait l'Assemblée nationale, hélait un taxi et gagnait une destination inconnue.

De son côté, le député-maire de Marseille, qui s'était également entraîné, faisait à peu près à la même heure une déclaration dans laquelle il annonçait qu'en raison de la pluie, le duel était reporté à 18 heures.

Mais, personne ne s'y trompait; c'était une feinte pour déjouer aussi bien les journalistes déjà nombreux devant le 24, avenue du Président-Wilson.

où demeure M. Defferre, que la police qui était décidée à interdire le duel. Quelques instants avant midi, on apprenait, en effet, que M. Ribière était déjà sur les lieux dans une propriété du boulevard Victor-Hugo, à Neuilly, appartenant à l'un de ses témoins, M. de Lipkowski, directeur du combat.

Quant à M. Defferre, il arrivait à sortir de chez lui après un long parcours dans différentes caves qui le faisaient émerger dans une rue adjacente. Il avait ainsi réussi à semer presse et police et s'engouffrant dans la «R16» rouge de son frère, gagnait les lieux du combat.

▲ Suite en Dernière Page



MM. René Ribière (à gauche) et Gaston Defferre, au cours de leur duel dans le jardin d'une maison de Neuilly. De dos, M. Jean Lipkowski, qui dirigeait le combat.

Le duel Defferre-Ribière

▲ SUITE DE LA 1^{re} PAGE

Cependant, arrivé boulevard Victor-Hugo, quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'il découvrit que les tourelles de la propriété étaient habitées par des journalistes et des photographes. L'un des témoins interpellant alors ces derniers, s'entendit répondre : « Aujourd'hui, nous sommes tous dans l'illégalité. »

A midi, sur le pré

A midi juste, les deux adversaires, accompagnés de leurs témoins, MM. de Lipkowski et de La Malene pour M. Ribière, et MM. Cassagne et Desson pour M. Defferre, étaient face à face, en bras de chemise d'un blanc immaculé et manches retroussées. Le terrain étant glissant, ils avaient chaussé des souliers munis de semelles antidérapantes.

C'est alors que le député-maire de Marseille, observant les épées, s'écria : « Celles-ci sont émoussées, j'en ai apporté des pointues » et insista pour que ces dernières servent au combat. Son désir fut exaucé. Aux ordres de M. de Lipkowski, le duel commença, alors qu'un faible rayon de soleil, après une matinée bien pluvieuse, faisait son apparition.

Au bout de quelques instants, M. Defferre, plus rapide et plus habile que son adversaire, lui portait un premier coup au bras droit. Simple égratignure. Le combat fut immédiatement suspendu et reprit quelques instants plus tard. De nouveau, le député-maire de Marseille porta un coup au bras droit de M. Ribière, lui faisant une légère estafilade qui se mit à saigner. Le député gaulliste baissa l'épée.

« Vous n'allez pas vous arrêter pour si peu de chose ? » lança alors M. Defferre.

M. Defferre maintient ses propos

M. Ribière demanda cependant au directeur du combat de cesser le duel. Le tout avait duré exactement cinq minutes.

Les combattants se précipitèrent alors dans les bras de leurs témoins qu'ils embrassèrent, et M. Defferre, auquel on demanda s'il retirait son insulte, répondit : « Je maintiens que M. Ribière est un abruti, c'est congénital : il vient de le prouver une fois de plus ; je ne serre pas la main d'un abruti ».

Le député-maire de Marseille ajouta un peu plus tard qu'il considérait toujours comme « ridicule et grotesque » de telles exhibitions, mais qu'il n'était pas dans ses habitudes de se dérober quand il était provoqué.

« Pour ma part, a-t-il dit encore, j'avais annoncé que si j'avais été blessé, j'aurais continué le combat jusqu'au bout. »

SEJOUR A MARSEILLE

Studios et appart. meubl. 2 à 6 pers. à louer p. j. sem. ou mois. Séj. idéal Résidence Littoral, 129, bd Corderie

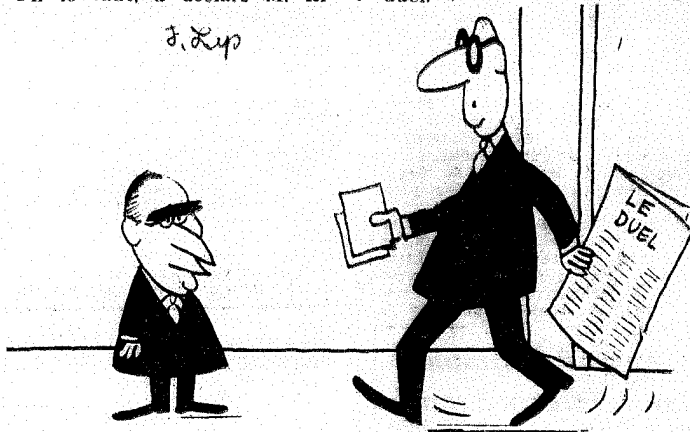
M. Ribière prêt à recommencer

Quant à M. Ribière, il déclara n'être pas trop déçu de sa défaite, ayant le sentiment d'avoir affronté un adversaire plus expérimenté que lui. Pour lui cette expérience pourra toujours servir. Il a protesté contre les propos de M. Defferre qui affirma que son adversaire était « vert de peur ». « Je me battrais à nouveau s'il le faut, a déclaré M. Ri-

bière. On ne gagne et on ne perd pas un duel. L'affront doit être lavé dans le sang, et pour moi il l'a été. Contrairement aux règles de l'honneur, M. Defferre a ensuite refusé de me serrer la main. Je regrette son manque d'esprit sportif ».

M. Ribière qui doit se marier samedi à Neac, en Gironde, a encore ajouté en conclusion : « Vous voyez ma chemise. Je ne la mettrai plus et je vais la garder précieusement en souvenir de mon premier duel. »

J. Dup



— Vous direz à Chaban-Delmas de leur donner à chacun un exemplaire de « Au fil de l'Épée »

Un Grenoblois a joué son rôle dans l'affaire : le maître d'armes Montjallas

(D'un de nos rédacteurs parlementaires Charles Patoz)

Paris, 21 avril. — Un Grenoblois a joué un rôle dans l'affaire du duel Defferre - Ribière. Pourquoi ? Parce que M. Ribière avait choisi l'épée.

Pourquoi cette arme ? parce que, déclara-t-il en substance dans les couloirs, « elle est noble ».

Inspiration bizarre. Le signataire de ces lignes, vieil escrimeur et vice-président de la salle d'armes de l'Assemblée nationale, peut attester que M. Ribière n'y comprend rien du tout.

M. Ribière voulut donc prendre contact avec le maître Montjallas, qui professe en la salle de l'Assemblée. Il eut le mauvais goût de déplorer l'absence de ce dernier, absence qu'il explique simplement le fait que la salle est réservée le jeudi soir à la section « culture physique » et non à la section « escrime ».

Le maître Montjallas est Grenoblois d'origine. Educateur très consciencieux, il s'efforça, le lendemain, de mettre M. Ribière dans le bain. Mais M. Ribière n'en était qu'à sa première leçon. On lui indiqua

donc qu'il convient, dans une rencontre à l'épée, d'allonger le bras et de ne pas tenir la tête trop en arrière, réflexe normal dans un duel, car les adversaires s'y présentent sans masque.

Mais on ne fait pas un escrimeur en trois quarts d'heure d'horloge. Sur le pré, M. Ribière ne put rien contre son antagoniste, dont il avait dit la veille « qu'il entendait simplement lui donner une petite leçon ».

M. Defferre a donc triomphé. Par deux coups d'épée. Ceux, qu'en jargon d'escrime on appelle « tirer aux avancées ».

On s'interroge maintenant sur les réactions du général de Gaulle à l'égard d'un député dont la perte de prestige nuira certainement à la majorité.



EVINRUDE

moteur hors-bord

EV3